



## BOIS DE LA FENÊTRE

### COMMUNE

Vendeuve-du-Poitou (86)

### DESCRIPTION ET INTERET DU SITE



A quelques kilomètres à l'est de Vendeuve, le site concerne une petite pelouse sèche en voie d'embroussaillage sur des terrains de calcaire crayeux tendre datant du Crétacé. Comme souvent sur ce type de sol peu épais, saturé en calcium mais pauvre en nutriments et connaissant un fort déficit hydrique en été, la végétation est représentée par une pelouse maigre, d'aspect peu productif mais constituée d'une grande diversité d'espèces végétales adaptées à ces contraintes. Ces conditions stationnelles particulières expliquent le développement d'une flore thermophile, à affinités méditerranéennes, contrastant fortement avec la végétation des milieux cultivés alentour. De fait, dans l'état actuel des connaissances, la zone se signale avant



tout par son intérêt botanique qui se concrétise par la présence de plusieurs espèces végétales méridionales peu communes au niveau régional, voire, pour certaines, proches de leur limite de distribution vers le nord.



L'Astragale de Montpellier est l'exemple le plus remarquable de ce cortège subméditerranéen réfugié au sein de cet îlot thermophile. Cette Papilionacée aux belles grappes de fleurs panachées de rose et de blanc possède en effet en France deux aires bien distinctes : une aire principale centrée sur le pourtour méditerranéen - des Pyrénées-Orientales aux Alpes-Maritimes - et une aire secondaire en région thermo-atlantique centrée sur le Poitou-Charentes (auxquelles se rajoute une 3ème aire - très disjointe - sur quelques falaises de la vallée de la Seine). En Poitou-Charentes, l'espèce est encore assez répandue dans la Charente et la Charente-Maritime où elle occupe typiquement les pelouses calcicoles arides, de préférence sur des calcaires tendres (elle manque totalement sur les plateaux de calcaires durs des environs d'Angoulême) mais elle se raréfie rapidement vers le nord et atteint aux environs de Vendeuve sa limite septentrionale régionale. Protégée autrefois au niveau national, cette espèce a été « déclassée » en raison de sa relative fréquence dans les départements méditerranéens ; elle mériterait une réévaluation de son statut au niveau régional et une inscription sur la liste des plantes protégées en Poitou-Charentes.

Sur la pelouse du Bois de la Fenêtre, l'astragale est accompagné par plusieurs autres plantes thermophiles telles que la Cardoncelle molle - une Composée aux magnifiques capitules bleu azur - ou le Buplèvre à feuilles en faux qui possède ici une de ses 4 stations de la Vienne. Plusieurs orchidées poussent également sur le site mais aucune ne présente un caractère quelconque de rareté et la plupart se rencontrent encore couramment sur les pelouses sèches de la région.

La faune du site est pratiquement inconnue et mériterait quelques inventaires complémentaires, notamment sur les insectes, dont plusieurs groupes comme les lépidoptères ou les orthoptères pourraient receler ici des espèces patrimoniales.

## NIVEAU DE CONNAISSANCE

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, champignons
Niveau de prospection	0	1	0	0	0	0	0	3	0
Espèces observées	0	6	0	0	0	0	0	44	0
Esp.rares/menacées		0						2	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

## MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS

34 3 Pelouses permanentes denses et steppes médio-européennes

34 4 Ourlets forestiers thermophiles

34 1 Gazons pionniers médio-européens calcicoles

## ESPECES DETERMINANTES : 2

### FAUNE

DH DO PN



### FLORE

DH PN PR

Astragale de Montpellier  
*Astragalus monspessulanus*  
Buplèvre à feuilles en faux  
*Bupleurum falcatum*



Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

## AUTRES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ÉCOLOGIQUE

Aucun